



CBD



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/12/13/Add.2
28 août 2014**

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Douzième réunion

Pyeongchang, République de Corée, 6-17 octobre 2014

Point 14 de l'ordre du jour provisoire*

GROUPE DE HAUT NIVEAU SUR L'ÉVALUATION MONDIALE DES RESSOURCES À L'APPUI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2011-2020 POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

SOMMAIRE ANALYTIQUE

Note du Secrétaire exécutif

1. Au paragraphe 24 de la décision XI/4, la Conférence des Parties accueille avec satisfaction les premières conclusions du Groupe de haut niveau sur l'évaluation mondiale des ressources à l'appui de la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et invite le Groupe de haut niveau, en collaboration avec d'autres initiatives pertinentes qui pourraient fournir une approche plus participative, à poursuivre ses travaux avec une composition plus large et à faire rapport sur les résultats de ses travaux à la Conférence des Parties à sa douzième réunion.
2. Le Secrétaire exécutif a répondu à cette invitation en établissant une deuxième étape aux travaux du Groupe de haut niveau sur l'évaluation mondiale des ressources à l'appui de la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, en consultation avec le Bureau de la Conférence des Parties. Fort d'une représentation régionale élargie à 15 membres experts, le Groupe a réussi à appliquer une démarche plus participative à son évaluation à partir d'évaluations régionales à l'appui d'autres initiatives pertinentes et en collaboration avec celles-ci.
3. L'annexe au présent document propose un sommaire analytique du rapport de la deuxième étape des travaux du Groupe de haut niveau, comprenant un projet de messages clés, aux fins d'examen par la Conférence des Parties à sa douzième réunion. Le rapport complet du Groupe de haut niveau et les six évaluations régionales à l'appui sont également disponibles.¹

** Publié de nouveau le 11 septembre pour corriger une erreur technique dans la note au bas de la page n° 1

* UNEP/CBD/COP/12/1/Rev.1

¹ UNEP/CBD/COP/12/INF/4.

Annexe

**SOMMAIRE ANALYTIQUE DU RAPPORT SUR LA DEUXIÈME ÉTAPE DES
TRAVAUX DU GROUPE DE HAUT NIVEAU²**

Offre de ressources aux Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique

*Évaluation des bienfaits, des investissements et des besoins de ressources pour la mise en œuvre du
Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique*

² Préparé par les membres du Groupe de haut niveau. Voir l'annexe.

Ce rapport a été préparé par une équipe de synthèse formée de Sarah Smith (Centre mondial de surveillance pour la conservation du PNUE), et Matt Rayment et Mavourneen Conway (ICF International), en collaboration avec Ravi Sharma et Tristan Tyrell (Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique), afin d'aider aux travaux du Groupe de haut niveau.

Les opinions exprimées dans les présentes ne correspondent pas nécessairement aux points de vue des gouvernements et des organisations représentés par les membres et les observateurs du Groupe de haut niveau.

SOMMAIRE ANALYTIQUE

Introduction

La suite des travaux du Groupe de haut niveau sur l'évaluation mondiale des ressources à l'appui à la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique avait pour objet d'appuyer les discussions sur la mobilisation des ressources en préparation de la douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Ce rapport prend appui sur l'évaluation mondiale des ressources présentée dans le premier rapport du Groupe de haut niveau et précise les avantages de la réalisation des objectifs d'Aichi, ainsi que les investissements et les ressources nécessaires à leur réalisation. Le rapport analyse également la façon dont les avantages sociaux, économiques et environnementaux des investissements dans la diversité biologique s'harmonisent aux politiques existantes, afin d'assurer une prestation rentable.

Sommaire des conclusions du premier rapport du Groupe de haut niveau

Le premier rapport du Groupe de haut niveau (HLP 2012) proposait une évaluation mondiale des coûts de la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique d'ici à 2020 et a estimé ces coûts à entre 150 millions \$US et 440 millions \$US par année. Le Groupe a relevé tout un éventail d'incertitudes et reconnu que d'autres recherches sont essentielles afin de peaufiner ces estimations. Il a souligné que les besoins en ressources n'étaient qu'un « projet de loi » pour la diversité biologique et a réclamé des changements dans la manière dont les ressources sont allouées dans nos économies afin d'obtenir des résultats optimaux pour la diversité biologique et le développement durable. Le rapport a ajouté que l'ampleur des ressources nécessaires était influencée par une foule de facteurs, et révélé entre autres que les liens d'interdépendance et les synergies entre les objectifs et les autres buts signifient que la démarche, l'offre de ressources et l'efficacité de la prestation d'un des objectifs pourraient influencer sur les besoins d'investissements des autres objectifs. Le Groupe de haut niveau a mis en évidence certains avantages considérables de la réalisation des objectifs ainsi que les avantages connexes pour les autres secteurs, et a conclu que les avantages découlant de la mise en œuvre des objectifs d'Aichi devraient largement dépasser les coûts. Cependant, il a aussi reconnu la nécessité de développer un cadre politique et institutionnel pertinent et cohérent, comprenant une forte volonté politique, dans tous les pays afin de concrétiser ces avantages et ces synergies.

Encadré 1 : Messages clés de la première étape du Groupe de haut niveau

1. La mise en œuvre et la réalisation des objectifs exigent l'élaboration d'un cadre politique et institutionnel pertinent et cohérent, ainsi qu'une forte volonté politique, surtout aux niveaux national et régional ;
2. Les investissements dans la diversité biologique et le capital naturel produiront d'importants bienfaits connexes pour le développement durable ;
3. Les indices matériels actuels suggèrent que les bienfaits de la réalisation des objectifs devraient en dépasser largement les coûts ;
4. Il y a des différences marquées dans l'importance relative des investissements nécessaires à la réalisation des différents objectifs. De plus, il n'y a pas nécessairement de lien entre les investissements nécessaires à la réalisation d'un objectif et l'importance de cet objectif ;
5. Plusieurs facteurs influencent l'ampleur des estimations des investissements nécessaires à la réalisation des différents objectifs, tels que l'envergure des activités dont le coût doit être établi, les occasions d'investissement connexes et les synergies possibles entre les objectifs, ainsi que les incertitudes découlant des restrictions imposées par les données et les démarches ;
6. Il y a de nombreux liens d'interdépendance et de codépendance dont il faut tenir

compte entre les différents objectifs et entre les objectifs et les autres buts des politiques nationales ;

7. Le soutien financier doit provenir de diverses sources internationales et nationales, et toucher divers champs de politique afin d'obtenir tous les bienfaits économiques et sociaux que procurera la réalisation des objectifs d'Aichi ;
8. D'autres recherches sont nécessaires afin d'améliorer et de préciser ces estimations.

Décision de la Conférence des Parties et mandat du Groupe de haut niveau

La Conférence des Parties, à sa onzième décision, a invité le Groupe de haut niveau, en collaboration avec d'autres initiatives pertinentes qui pourraient fournir une approche plus participative, à poursuivre ses travaux avec une composition plus large (de nouveaux membres du groupe assurant une représentation régionale) et à faire rapport sur les résultats de ses travaux à la Conférence des Parties à sa douzième réunion (décision XI/4).

Le (mandat du) Groupe de haut niveau a trois objectifs :

1. Élaborer une évaluation des bienfaits de la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, en examinant les avantages directs et indirects, ainsi que les bienfaits plus généraux que pourrait tirer la société des investissements et des développements politiques nécessaires ;
2. Évaluer l'ordre de grandeur des coûts de la mise en œuvre des activités nécessaires à la réalisation des objectifs, en tenant compte des travaux supplémentaires proposés dans le rapport du Groupe de haut niveau à la onzième réunion de la Conférence des Parties ;
3. Recenser les occasions de profiter de ces bienfaits de la façon la plus rentable possible, en prenant des mesures dans le secteur de la diversité biologique et dans les différentes économies de façon générale qui peuvent mobiliser/faire une meilleure utilisation des ressources, afin de maximiser les progrès en vue de la réalisation des objectifs d'Aichi.

Au cours de la deuxième étape de ses travaux, le Groupe de haut niveau a pris appui sur les conclusions du premier rapport en entreprenant une démarche plus participative qui tient compte davantage des indices matériels régionaux et met davantage l'accent sur les coûts et les avantages de réaliser les objectifs, les moyens rentables de réaliser les objectifs et les synergies avec les objectifs des autres politiques.

Organisation des travaux du Groupe de haut niveau

Le Groupe de haut niveau, et ses recherches sous-jacentes, sont coparrainés par les gouvernements du Brésil, de l'Inde, du Japon, de la Norvège et du Royaume-Uni depuis la création du Groupe en 2012. Des représentants de ces gouvernements, ainsi que du PNUE, du PNUD, de l'OCDE, de la Banque mondiale, du FEM et du Secrétariat de la CDB, ont donc travaillé en étroite collaboration afin de faciliter les travaux du Groupe. Le Groupe de haut niveau s'est réuni en personne à trois reprises à la suite de la onzième réunion de la Conférence des Parties : le 30-31 mai 2013 (Trondheim, Norvège), du 2 au 4 décembre 2013 (Chennai, Inde) et le 14-15 avril 2014 (Brasilia, Brésil). Les participants aux réunions ont analysé les progrès accomplis dans la préparation du rapport et ses conclusions, et les commentaires recueillis pendant son examen.

Organisation de la recherche

Le Secrétariat de la CDB a commandé un projet de recherche en appui à la deuxième étape des travaux du Groupe de haut niveau. Ces travaux ont été confiés au Centre mondial de surveillance pour la conservation du Programme des Nations Unies pour l'environnement (CMSC-PNUE) et à ICF International.

La recherche avait pour but de recueillir des indices matériels ascendants de différents pays, régions et initiatives de différentes envergures géographiques, au moyen de six projets régionaux de recherche par consultation pour analyser des données de sources nationales. Les indices matériels ont confirmé les résultats de l'analyse des liens

d'interdépendance entre les objectifs et les objectifs politiques plus généraux, et les coûts et avantages de réaliser les différents objectifs à ces différents niveaux. Le rapport s'appuie sur les rapports régionaux, complétés par les analyses mondiales, afin de présenter des résumés des indices matériels et des études de cas provenant des évaluations régionales. Le Groupe de haut niveau a élaboré dix messages clés à partir de son évaluation, qui a ensuite servi à structurer les indices matériels présentés. De plus, le Groupe de haut niveau présente une série de recommandations qui mettent en lumière les mesures nécessaires pour que les valeurs de la diversité biologique soient intégrées aux plans et aux décisions dans nos économies et dans nos sociétés, afin de garantir une hausse à long terme, stable et prévisible des ressources pour la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique et la Vision pour 2050 qui s'y rapporte.

Messages clés

1^{er} message clé :

La réalisation des objectifs d'Aichi procurera des bienfaits considérables aux populations et aux économies du monde entier.

Le Plan stratégique pour la diversité biologique et les Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique reposent sur des motifs sous-jacents qui affirment en grande partie que *« la diversité biologique étaye le fonctionnement des écosystèmes et l'offre de services écosystémiques essentiels au bien-être humain. Elle assure la sécurité des aliments, la santé humaine, l'offre d'air et d'eau propres, elle contribue à la subsistance des communautés locales et au développement économique, et elle est essentielle à la réalisation des Objectifs de développement du millénaire, y compris la réduction de la pauvreté. »*

Les évaluations mondiales, régionales, nationales et locales soulignent toutes la valeur considérable des services essentiels d'approvisionnement, de régulation, culturels et de soutien que fournissent les écosystèmes, ainsi que les bienfaits des mesures de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique, et de restauration des écosystèmes dégradés.

Il existe de fortes indications des bienfaits des mesures de protection de la diversité biologique pour la société dans plusieurs objectifs d'Aichi, pour tous les types d'écosystèmes et dans toutes les régions du monde.

2^e message clé :

La diversité biologique est essentielle au développement durable

La diversité biologique est un puissant moteur de la réalisation des objectifs de développement durable actuels et futurs à différentes échelles, dont les objectifs liés à la sécurité des aliments, la sécurité de l'eau, les moyens de subsistance, les changements climatiques et la réduction des risques de désastre, et autres objectifs de développement.

Investir dans la diversité biologique et dans la réalisation des objectifs d'Aichi procurera d'importants bienfaits connexes pour le développement durable. Les objectifs sont inextricablement liés à tous les aspects du développement durable, dont l'atténuation de la pauvreté, les droits des communautés autochtones et locales, la sécurité à long terme des aliments, la santé humaine, l'atténuation des changements climatiques, ainsi que

l'adaptation et la résistance à ceux-ci, de même que les infrastructures écologiques³, les moyens de subsistance locaux et la création d'emplois, soutenant de ce fait les économies nationales et mondiales. Ainsi, la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique ne constituent pas seulement le volet environnemental du développement durable, mais sont liées de façon plus générale au développement dans son ensemble, dont ses dimensions économique et sociale.

Les dépenses et les mesures nécessaires à la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique doivent être reconnues dans le cadre des besoins généraux en investissements pour la réalisation du développement durable dans le contexte du programme de développement durable de l'après-2015.

La diversité biologique est au cœur des buts liés à la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes terrestres et océaniques, et devrait être intégrée, avec les objectifs et indicateurs liés à la diversité biologique, à tous les autres domaines thématiques pertinents des objectifs de développement durable. Parallèlement, en atteignant une cohérence suffisante entre les politiques, les objectifs de développement durable contribueront à créer les conditions nécessaires à la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique. Ces conditions comprennent des institutions améliorées, l'élaboration de politiques et une capacité humaine accrue de prendre des décisions éclairées concernant le monde naturel. De même, les débats sur les moyens de mise en œuvre (dans le cadre des objectifs de développement durable) et les objectifs de mobilisation des ressources se soutiennent mutuellement, et une intégration adéquate de la diversité biologique au cadre de l'après-2015 aux niveaux mondial et national, contribuera à réduire les besoins de financement de la diversité biologique.

La réalisation des objectifs d'Aichi aidera à créer de l'emploi et un flux de revenu, et favorisera de nouvelles occasions économiques et d'affaire.

La diversité biologique sous-tend le capital naturel, qui représente, en moyenne, 36 p. cent de l'ensemble de la richesse des pays à faible revenu, et soutient plus de la moitié du « PIB des pauvres ». Les investissements dans la nature seront un élément essentiel du mouvement vers une économie verte intégrée. L'agriculture durable, parallèlement au développement technologique, améliorera vraisemblablement les revenus ; la création d'aires protégées créera de nouvelles occasions de tourisme et d'affaires, et le contrôle des espèces exotiques envahissantes et la restauration créeront des emplois.

3^e message clé :

La diversité biologique contribue à atténuer les changements climatiques, à s'y adapter et à y résister

Investir dans la diversité biologique peut réduire efficacement la vulnérabilité nationale et communautaire, accroître la résistance et aider à l'adaptation aux conséquences des changements climatiques de toute envergure, et contribuer considérablement à atténuer les changements climatiques, et à atteindre les objectifs d'atténuation.

Le maintien d'océans en santé et la restauration et la conservation des forêts et des zones humides sont des stratégies déterminantes pour atténuer les changements climatiques. Réduire de moitié le taux de déboisement d'ici à 2030 réduirait les émissions mondiales de gaz à effet de serre de 1,5 à 2,7 Gt de CO₂ par année, évitant par la même occasion les dommages causés par les changements climatiques évalués à 3,7 mille milliards \$US (valeur nette actuelle) à l'échelle mondiale (Eliasch, 2008). Il est bien reconnu que les stocks de carbone des forêts intactes sont plus résistants que ceux des forêts dégradées et fragmentées. La protection du carbone dans le sol et la réduction des émissions provenant des zones humides et des systèmes marins et agricoles sont d'autres modes d'atténuation.

³Aussi appelées infrastructures vertes

L'adaptation fondée sur les écosystèmes peut être rentable et produire de nombreux bienfaits pour la société.

La vulnérabilité des personnes, surtout les pauvres, aux conséquences des changements climatiques est inextricablement liée aux conséquences sur les services écosystémiques. Investir dans la diversité biologique peut offrir des bienfaits directs pour l'adaptation dont la protection des côtes (notamment par la restauration de mangroves et des récifs coralliens), la régulation des inondations (par la conservation des forêts et des zones humides) et la protection des populations et du bétail contre le soleil. Ces investissements amélioreront la résistance, notamment en protégeant l'eau, la sécurité des aliments et les différents modes de subsistance. Ces mesures deviendront de plus en plus importantes afin d'aider les communautés à s'adapter aux changements climatiques et à minimiser les dommages et les pertes.

Il faut mieux comprendre les conséquences des changements climatiques sur la diversité biologique, et leurs répercussions sur l'atténuation et l'adaptation fondée sur les écosystèmes, et améliorer la résistance aux changements climatiques de ces interventions. Parallèlement, il faut aussi mieux comprendre et examiner les compromis et les avantages connexes pour la diversité biologique lors de l'élaboration de politiques et de démarches générales pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci. Il faut aussi reconnaître le rôle que jouent les communautés locales qui aident à l'atténuation et l'adaptation fondées sur les écosystèmes.

Le potentiel d'accroître les synergies entre les objectifs d'Aichi et les politiques pour faire face aux changements climatiques n'est pas entièrement utilisé, et il existe d'énormes possibilités d'amélioration à cet égard.

Il y a d'importants parallèles et interdépendances entre les objectifs d'Aichi et les politiques de lutte contre les changements climatiques. Investir dans REDD+ pour l'atténuation du carbone est extrêmement important pour la conservation de la diversité biologique et pour assurer les moyens de subsistance en autant que des garanties adéquates soient en place et que les compromis possibles soient abordés.⁴ Les solutions d'adaptation aux changements climatiques fondées sur la nature peuvent être rentables et contribuer aux objectifs de la CCNUCC et la CDB.

4^e message clé :**Investir dans la diversité biologique peut renforcer l'offre de services écosystémiques dont les communautés vulnérables dépendent**

Les conséquences de l'appauvrissement de la diversité biologique sont disproportionnées pour les populations vulnérables. Investir dans la diversité biologique garantira l'offre à long terme des principaux services et l'accès à des ressources critiques de la diversité biologique essentielles à la sécurité des aliments, les occasions économiques, le bien-être humain et la qualité de vie.

Les indices matériels régionaux révèlent que les communautés vulnérables des pays en développement, tout particulièrement, dépendent des écosystèmes et de leurs services. Environ 70 p. cent des pauvres du monde, quelque 870 millions de personnes, vivent en

⁴ Voir l'annexe A à la décision 1/CP.16 de la CCNUCC, Orientation et sauvegardes pour les mesures de politique et les mesures d'encouragement positives relatives à la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'amélioration des stocks de carbone forestier dans les pays en développement » aux pages 26-27 du document UNFCCC/CP/2010/7/Add.1 daté du 15 mars 2011, <http://unfccc.int/resource/docs/2010/cop16/eng/07a01.pdf>, consulté le 17 août 2012. Le Secrétariat de la CDB a fourni des conseils sur l'application des garanties d'intérêt pour la diversité biologique à relatives à REDD+ dans la note du Secrétaire exécutif UNEP/CBD/COP/11/24 datée du 24 août 2012, <http://www.cbd.int/cop11/doc/>, consultée le 1^{er} octobre 2012.

milieu rural et nombre d'entre elles dépendent directement de la diversité biologique pour leur survie et leur bien-être, notamment pour l'approvisionnement direct en aliments, en carburant, en matériaux de construction, en eau propre, en plantes médicinales et pour les autres biens nécessaires.

Les terres et les ressources naturelles, ainsi que les connaissances traditionnelles qui s'y rattachent, sont les principaux actifs de plusieurs communautés pauvres et vulnérables de la planète, et elles offrent des choix dont ces communautés ne profiteraient pas autrement.

Les secteurs d'activités fondés sur l'utilisation des terres sont une importante source d'activité économique et d'emploi dans les milieux ruraux des pays en développement. La diversité biologique offre ces choix de modes de subsistance et une base pour partir en affaire. Elle représente un réseau vital pour les foyers pauvres pendant les périodes de crise. La diversité biologique offre un « filet de sécurité social » pour les populations pauvres des milieux ruraux et côtiers, et leur fournit des protéines sauvages pour ajouter aux modes de subsistance reposant sur l'agriculture et la nature, diversifier les revenus agricoles et compenser les hauts et les bas de la vie des petits exploitants agricoles. L'utilisation durable des ressources naturelles est essentielle au partage soutenu et équitable des bienfaits qu'offre la nature en créant ces occasions socioéconomiques.

Les mesures à prendre pour la protection de la diversité biologique doivent tenir compte des conséquences de la répartition afin de protéger les bienfaits pour les communautés pauvres et vulnérables.

Les mesures à prendre pour protéger la diversité biologique doivent porter une attention particulière aux besoins des communautés locales afin de faire en sorte que les conséquences négatives soient recensées et corrigées. Les programmes qui aident les populations autochtones, les communautés locales et les autres gestionnaires des ressources naturelles à s'emparer d'une plus grande part de la valeur de la diversité biologique et des services écosystémiques favoriseront davantage la conservation et aideront à la réalisation des objectifs d'Aichi. Ces programmes devront recevoir la reconnaissance qui leur est due et inclure l'allocation et la sécurité des droits d'accès ou de propriété. La prise en compte et la distribution des avantages monétaires et non monétaires au sein des communautés locales, y compris les femmes, devraient vraisemblablement augmenter la rentabilité des activités en vue de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique.

5^e message clé :

La diversité biologique offre une assurance et une valeur pour les choix

Investir dans la diversité biologique peut offrir une garantie contre les futurs changements environnementaux incertains et en évolution rapide, et maintenir et améliorer les futurs choix pour le développement. Les investissements d'aujourd'hui réduiront les futurs coûts et protégeront les possibilités à exploiter pour les futures générations.

La conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique sont importantes, non seulement pour l'échelle des valeurs des services offerts à l'heure actuelle, mais aussi à cause de l'assurance et les différentes valeurs possibles qu'elles procurent pour atténuer les risques et pour les occasions de développement. « L'assurance » est étroitement liée à la résistance, et la diversité biologique joue un rôle essentiel dans la protection de la résistance des écosystèmes, afin qu'ils puissent faire face aux perturbations et aux changements. La protection des ressources et des fonctions écologiques critiques améliore la capacité de faire face au choc des événements extrêmes. La protection des espèces et des populations permet aussi de protéger la variété génétique de la vie ainsi que la valeur potentielle actuelle et future qui peut lui être associée. En conséquence, les

écosystèmes sains, fonctionnels et résistants sont de plus en plus considérés comme une « assurance vie » pour plusieurs communautés, et offrent des bienfaits pour tous les secteurs, notamment la réduction des risques de désastre, la sécurité des aliments, la gestion durable de l'eau et la diversification des moyens de subsistance.

Ne pas investir dans la diversité biologique dès maintenant augmente les futurs risques et coûts.

Le rapport sur les risques mondiaux du Forum économique mondial (WEF 2014) a conclu que quatre des huit plus grands risques que court la planète se situent au niveau des écosystèmes. La prise de mesures insuffisantes pour contrer l'appauvrissement de la diversité biologique risque d'entraîner la perte des bienfaits actuels et futurs qui pourraient se révéler essentiels dans l'avenir.

Les stratégies pour freiner la dégradation des écosystèmes dès aujourd'hui réduiront les futurs coûts de la restauration, le besoin de systèmes manufacturés onéreux pour remplacer les systèmes écologiques et les coûts de répondre aux crises humanitaires.

6^e message clé :

Améliorer les synergies, résoudre les compromis et favoriser l'harmonie des politiques dans les différents secteurs sont des conditions préalables à la réalisation efficace des objectifs d'Aichi et d'une importance capitale pour la mobilisation des ressources

Développer des objectifs harmonisés pour l'ensemble des secteurs afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des activités offrant un soutien réciproque est une étape importante pour la réalisation des objectifs d'Aichi, car elle offre des avantages connexes et mène à l'élaboration de voies rentables vers une société durable. Cette démarche aidera à repérer les occasions de cofinancement et à obtenir des contributions pour la réalisation des objectifs d'Aichi auprès d'un vaste éventail de sources de différentes économies et sociétés.

L'intégration de la diversité biologique aux objectifs généraux des politiques, plans et budgets offre des possibilités importantes d'accroître l'efficacité des processus d'élaboration des politiques, mais elle n'en est encore qu'à ses débuts. Une démarche mieux coordonnée et plus cohérente pour la planification et la prestation entre le secteur de la diversité biologique et les autres domaines de politique, dont le développement, la croissance, l'atténuation de la pauvreté, les changements climatiques, l'agriculture, les forêts, la pêche, l'eau et la santé, jumelée à un déploiement mieux coordonné des ressources est essentielle au règlement des différends, à la prestation des bienfaits connexes et à la réalisation des objectifs d'Aichi à meilleur coût.

Les efforts pour saisir l'échelle des valeurs de la diversité biologique dans les systèmes de comptabilité et de remise de rapports peuvent représenter une contribution importante aux efforts de mobilisation des ressources

Les initiatives telles que l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité et le partenariat pour la Comptabilisation de la richesse naturelle et valorisation des services écosystémiques, l'élaboration permanente de normes de statistique pour les comptes d'économie environnementale et des écosystèmes de la Division de statistique des Nations Unies et les études planifiées dans le cadre du mandat de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), de même que les travaux nationaux et régionaux, grossissent la boîte à outils pour saisir l'échelle des valeurs de la diversité biologique et des services écosystémiques dans les systèmes de comptabilité et de remise des rapports, et par voie de conséquence, dans les processus décisionnels. L'utilisation accrue de ces outils en

appui à un processus décisionnel amélioré dans les secteurs public et privé peut apporter une contribution importante au bien-être humain et à la durabilité à long terme.

L'interface scientifique et politique pour la biodiversité et les services écosystémiques renforcée pourrait être une force critique dans la préparation du système de gouvernance en vue de l'intégration.

Une intégration efficace de la diversité biologique et des services écosystémiques aux préoccupations des autres secteurs et à leurs plans d'utilisation des ressources et d'investissements, exigera une compréhension et une reconnaissance complètes de la pertinence et de la valeur de ces secteurs. La mise sur pied de l'IPBES et l'adoption de son premier programme de travail offrent un énorme potentiel de présenter l'information sur la pertinence et la valeur de la diversité biologique et des services écosystémiques de manière plus cohérente et par le biais de processus reconnus dans les secteurs du savoir et gouvernementaux.

7^e message clé :

Tous les pays doivent investir dans les institutions et les cadres de politique, les mesures de conservation et d'utilisation durable, les mesures d'encouragement et les instruments économiques

Des institutions cohésives et bien conçues et des cadres de politique efficaces sont des conditions préalables au financement efficace et effectif de la diversité biologique.

Le rapport complet présente une topologie des investissements nécessaires à la réalisation des objectifs d'Aichi et passe en revue les indices matériels concernant les besoins d'investissement dans les différents pays et régions. Il révèle que les évaluations ascendantes des besoins d'investissement correspondent en gros aux évaluations descendantes mondiales des investissements nécessaires à la réalisation des différents objectifs présentés dans le rapport de 2012 du Groupe de haut niveau.

Investir dans les cadres de politique et les conditions habilitantes générales est une condition préalable aux mesures de protection de la diversité biologique dans plusieurs pays, surtout les régions les moins avancées de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique latine et des Caraïbes, et de l'Europe de l'Est. Les mesures de sensibilisation, de renforcement des capacités, de développement d'un bassin de connaissances et d'établissement des structures juridiques, des institutions et des cadres de gouvernance nécessaires sont une condition préalable à la réalisation efficace de tous les objectifs d'Aichi et contribuent directement aux objectifs 1-4 et 16-20. Les cadres habilitants sont généralement plus développés dans les régions telles que l'Amérique du Nord, l'Union européenne et l'Australasie, mais d'importants progrès supplémentaires doivent être accomplis afin de hausser le niveau de conscientisation à la valeur de la diversité biologique, mieux comprendre les services écosystémiques et intégrer les connaissances et la sensibilisation aux mécanismes d'encouragement, aux politiques sectorielles et aux processus décisionnels publics et privés.

Les obstacles aux normes peuvent être attribuables autant à l'absence de cadres institutionnels pertinents et de processus décisionnels qu'au manque de ressources. Des politiques cohérentes, des institutions améliorées et une gouvernance renforcée engageant tous les acteurs pertinents à toutes les échelles, de mondiale à locale, seront nécessaires pour que les mesures soient efficaces.

Les pays doivent investir dans les mesures directes de conservation et d'utilisation durable, dans le développement de mesures d'encouragement et d'instruments économiques, et dans la technologie. Ils doivent lutter contre les moteurs sous-jacents de l'appauvrissement de la diversité biologique.

Investir dans l'intégration de la diversité biologique aux autres domaines de politique est une priorité importante dans toutes les régions. Des modes de subsistance durables et la gestion des ressources naturelles sont importants car le soutien financier nécessaire à

l'intégration de la diversité biologique aux autres objectifs de politique est inadéquat dans plusieurs pays.

Il faut respecter et tirer des leçons des connaissances des communautés autochtones et locales, et de leur contribution à l'utilisation durable et à la conservation de la diversité biologique, notamment en reconnaissant leurs droits de propriété et en haussant leur participation aux processus de planification et de mise en œuvre.

8^e message clé :

L'élaboration et la mise en œuvre d'instruments économiques et de politique adéquats sont essentielles afin de freiner l'appauvrissement de la diversité biologique

Réaliser les objectifs d'Aichi au moindre coût exigera une utilisation plus efficace des budgets publics et l'utilisation de différents instruments économiques et mesures d'encouragement.

Les mesures nécessaires à la réalisation des objectifs d'Aichi exigeront d'importants investissements, et les contraintes réelles exigeront des compromis et l'établissement de priorités. Les ressources obtenues grâce aux subventions et au soutien financier gouvernemental doivent être étirées au moyen de stratégies financières plus efficaces et de meilleures mesures d'encouragement, et en encourageant le secteur privé à investir dans la limite de ses moyens, en reconnaissant les nombreux avantages et bénéficiaires. Les gouvernements nationaux ont aussi un rôle à jouer afin d'établir les conditions habilitantes qui permettent au secteur privé de collaborer davantage.

La gamme d'instruments pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, dont les mesures d'encouragement et les instruments économiques, doit être augmentée et rendue plus ambitieuse. Ces instruments doivent être élaborés et mis en œuvre de manière à être écologiquement efficaces, rentables et répartis aussi équitablement que possible.

L'élimination des mesures d'encouragement perverses et des pratiques non durables, l'application à plus grande échelle des bonnes pratiques d'utilisation des terres et de planification marine, et l'élaboration de politiques fiscales vertes peuvent être bénéfiques.

L'élimination des subventions qui nuisent à l'environnement et manipulent les marchés, y compris les subventions en appui à l'agriculture, la pêche, les forêts et l'industrie extractive, devrait, si elle est bien gérée, réduire les conséquences négatives sur la diversité biologique et libérer des ressources qui pourraient être utilisées pour d'autres investissements pour la protection de la diversité biologique et des stratégies de développement plus rentables. Les investissements proactifs dans la production et la consommation durables seront beaucoup moins efficaces sans l'élimination préalable ou simultanée des subventions pour la production et la consommation non durables. On estime que l'élimination à l'échelle mondiale des subventions nuisibles à la pêche, qui s'élèvent actuellement à 19,2 milliards \$US, contribuerait à l'obtention d'un gain net de retour à la pêche de 124,8 milliards \$US (de 77,6 milliards \$US à 170,6 milliards \$US) d'ici à 2020 (Harding et al., 2012). De plus amples travaux pour repérer et éliminer les obstacles à la réforme des subventions contribueraient à ce processus.

Une compréhension et une reconnaissance accrues de ces bienfaits favoriseront la prise de décisions de politique en appui à la mobilisation des ressources, ainsi que l'efficacité économique, l'accès aux marchés, la diversification des revenus, la réforme fiscale et les investissements privés. De plus, elles enverront des signes clairs et conséquents aux consommateurs, aux producteurs, aux investisseurs et aux décideurs.

La réforme fiscale environnementale, le paiement pour les services écosystémiques, la compensation de la diversité biologique, les marchés pour les produits verts et l'intégration de la diversité biologique au financement des changements climatiques et aux mécanismes de financement internationaux du développement (parmi d'autres instruments examinés par l'OCDE et autres) offrent un solide potentiel de succès si ces mesures sont introduites intelligemment dans les cadres institutionnels pertinents et assorties des garanties adéquates.

9^e message clé :

Les avantages monétaires et non monétaires de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique en dépassent souvent les coûts

Il a été démontré que les bienfaits de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique dépassent largement les coûts des investissements dans toutes les régions et pour plusieurs objectifs d'Aichi. Les estimations annuelles globales du Groupe de haut niveau (2012) concernant les besoins en investissement révèlent que l'investissement mondial moyen nécessaire aux mesures destinées à la diversité biologique est de 20 \$US à 60 \$US par personne⁵, ce qui représente des investissements variant de 0,08 à 0,25 p. cent du PIB mondial.

Le premier rapport du Groupe de haut niveau (HPL 2012) contient une première estimation générale du niveau de ressources nécessaire à la réalisation des objectifs d'Aichi à l'échelle mondiale, établie en regroupant les estimations « descendantes » mondiales pour les vingt objectifs. En additionnant les ressources nécessaires pour les différents objectifs, les ressources requises pour la réalisation des vingt objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique ont été évaluées à entre 150 milliards \$US et 440 milliards \$US par année. Ces estimations tiennent compte des dépenses existantes.

Les indices matériels régionaux et des pays soutiennent de manière générale les besoins mondiaux en ressources estimés par le Groupe de haut niveau dans son premier rapport. Cependant, compte tenu des bienfaits multiples des investissements nécessaires, seule une petite partie de ces ressources devra être trouvée dans les budgets dédiés à la diversité biologique.

Les estimations descendantes des besoins en ressources du premier rapport du Groupe de haut niveau (2012) sont généralement conformes aux évaluations nationales, régionales et mondiales. Les différences relevées semblent suggérer que les estimations de la première étape du Groupe de haut niveau ont été plutôt conservatrices pour certains objectifs. Les évaluations descendantes du premier rapport du Groupe de haut niveau (2012) proposent notamment des estimations plus basses pour certains objectifs que ce qui a été suggéré dans les régions à revenu supérieur, telles que l'Union européenne, où les coûts des terres et de la main-d'œuvre sont élevés. De plus, les estimations du rapport du Groupe de haut niveau (2012) pour les objectifs 2-4 sont plus faibles que pour d'autres évaluations, car elles sont fondées sur les coûts des études et des plans, plutôt que sur l'ensemble des ressources nécessaires pour implanter des changements de politique.

On estime que les coûts liés principalement et directement à la diversité biologique ne représentent que 18 pour cent des estimations de l'ensemble des ressources mondiales nécessaires à la réalisation des objectifs d'Aichi, qu'un autre 25 pour cent des investissements sont destinés à l'appui des mesures pour le climat et autres services écosystémiques, et que la majorité des dépenses (environ 57 p. cent du total) sont destinées à accroître la durabilité en contrôlant la pollution et les espèces exotiques envahissantes, et en préconisant la durabilité dans des secteurs clés. Cette situation implique qu'une minorité des investissements recensés devront venir des budgets dédiés à la diversité biologique, mais que la plupart pourraient être financés conjointement par les

⁵Basé sur une population mondiale d'environ 7 milliards de personnes

budgets publics et en rétablissant la priorité des dépenses publiques dans les domaines de l'agriculture, des forêts, de la pêche, de l'eau, du contrôle de la pollution et des mesures pour le climat.

10^e message clé :

Il faut augmenter considérablement les investissements afin de combler le manque de financement

Les estimations mondiales, régionales et nationales font toutes état d'un écart important entre les investissements nécessaires à la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique et les ressources qui y sont allouées à l'heure actuelle et ce, pour tous les objectifs d'Aichi.

Le premier rapport du Groupe de haut niveau révèle un écart important entre les ressources requises et les ressources allouées à l'heure actuelle par les pays et à l'échelle internationale et ce, pour la plupart des objectifs d'Aichi.

Ces conclusions reposent sur des évaluations mondiales, régionales et nationales. Par exemple, une des évaluations fixe les niveaux actuels du financement mondial pour la diversité biologique à entre 51 et 53 milliards \$US par année, pour des besoins évalués à 300-400 milliards \$US par année (Parker et al. 2012). Les sommes dépensées actuellement à l'échelle mondiale pour la protection des espèces représentent moins qu'un huitième des besoins, et les sommes dépensées pour les aires protégées sont moins du tiers des sommes requises dans les pays en développement et moins de la moitié des sommes nécessaires dans les pays développés. Les évaluations régionales et nationales tirent des conclusions semblables dans toutes les régions du monde et pour de nombreuses mesures de protection de la diversité biologique.

Il faut augmenter le financement dédié, mais cela ne suffira pas. Le manque de financement ne peut être comblé qu'en réaffectant les dépenses (surtout celles qui mènent à l'appauvrissement de la diversité biologique) aux objectifs de la diversité biologique et en améliorant l'intégration aux secteurs. La majeure partie du financement nécessaire à la lutte contre les moteurs directs et indirects de l'appauvrissement de la diversité biologique répondra à de nombreux objectifs et pour ce faire, exigera l'intégration des mesures pour la diversité biologique aux budgets existants.

Recommandations

Le rapport sur les risques mondiaux du Forum économique mondial (WEF 2014) a conclu que quatre des huit plus grands risques que court la planète se situent au niveau des écosystèmes. Les indices matériels présentés dans ce rapport laissent entendre que les coûts de ne pas mettre en œuvre le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et la non-réalisation des objectifs d'Aichi sont souvent supérieurs aux ressources nécessaires pour le faire, et que la prise de mesures insuffisantes pour freiner l'appauvrissement de la diversité biologique met en péril les bienfaits actuels et futurs qui pourraient être critiques pour l'avenir.

Tous les pays devraient donc élaborer des plans pour combler les manques de financement pour la diversité biologique. En ce qui concerne les projets de base pour la conservation de la diversité biologique, les pays devront élargir leur base de financement afin d'accroître le financement durable et prévisible dont ils profitent. Les pays doivent intégrer la conservation et l'utilisation durable à tous les secteurs afin de lutter contre les moteurs de l'appauvrissement de la diversité biologique dans nos économies et nos sociétés, et trouver du financement privé afin de réaffecter les investissements.

Le Groupe de haut niveau recommande donc une série de mesures qui, pleinement mises en œuvre, permettront aux pays de réduire considérablement les ressources supplémentaires requises et augmenteront la rentabilité des dépenses pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique. Ces mesures sont importantes pour les pays développés et en développement. Le Groupe de haut niveau estime que ses recommandations pourraient favoriser la prise de mesures directes par les pays et autres parties prenantes, et contribuer aux efforts de renforcement des capacités.

- 1. Tous les pays devraient poursuivre l'évaluation du financement de référence, des besoins et du manque de financement en toute urgence, et repérer les occasions d'améliorer la rentabilité des dépenses nationales pour la diversité biologique, et utiliser cette information au niveau national pour comprendre où il faut agir davantage et identifier les sources de financement potentielles.** Les expériences nationales, y compris les enseignements tirés de l'initiative BIOFIN, devraient être documentées, recueillies et communiquées, notamment par le biais du mécanisme de centre d'échanges de la CDB et le forum des SPANDB, et des mécanismes de soutien pour accélérer l'apprentissage devraient être créés. Les donateurs et les Parties étant des pays développés devraient songer à offrir un soutien bilatéral et multilatéral aux pays afin qu'ils appliquent les étapes enchâssées dans la démarche BIOFIN.
- 2. Les pays devraient élaborer des stratégies et des politiques pour combler les manques de financement offrant un vaste bassin diversifié de sources de financement durables et prévisibles, dont l'engagement de fonds publics dans le cadre de dépenses à moyen terme.** Les pays devraient augmenter considérablement les budgets intérieurs de la diversité biologique et les compléter, notamment au moyen de mécanismes de financement nouveaux et innovateurs⁶ et en mettant à niveau les projets actuels. La réaffectation des dépenses doit être au cœur des efforts pour combler les manques de financement. Les gouvernements ont aussi un rôle important à jouer dans la sollicitation de financement auprès du secteur privé, par le biais de mesures d'encouragement et d'instruments économiques, en élaborant et en mettant en œuvre les politiques et les conditions habilitantes nécessaires, comprenant des garanties appropriées.
- 3. Les investissements pour la diversité biologique destinés aux écosystèmes marins, d'eau douce et terrestres doivent être compris, présentés et reconnus comme des solutions à de plus vastes problèmes et défis.** Pour ce faire, il faut mieux comprendre et communiquer tous les avantages généraux des écosystèmes qui fonctionnent bien et la valeur des solutions naturelles au lieu des solutions de fabrication humaine. Les pays et les autres parties prenantes doivent utiliser les indices matériels contenus dans les études disponibles telles que les évaluations régionales du Groupe de haut niveau, afin d'élaborer une analyse de rentabilité des investissements dans la diversité biologique dans tous les secteurs et communiquer les bienfaits et les coûts de l'inaction et des investissements retardés, surtout pour les segments pauvres de la société. Les résultats de cette analyse devraient être communiqués avec des conseils sur mesure des ministères nationaux intéressés par la conservation, les ONG et les autres agences, aux parties prenantes pertinentes, dont les autres agences des gouvernements nationaux, les agences donatrices multilatérales et bilatérales et les banques de développement, en mettant l'accent sur le rôle de la diversité biologique dans la réalisation de leurs objectifs. Ceci contribuerait à appuyer l'intégration des objectifs de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique aux plans et budgets nationaux et régionaux pour le développement, et les changements d'habitudes nécessaires dans tous les secteurs. Ces éléments devraient être intégrés aux SPANDB et aux stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique.
- 4. Les pays devraient identifier les mesures grâce auxquelles l'intégration de la diversité biologique pourrait contribuer à la réalisation des buts et objectifs, lors de l'élaboration des objectifs et plans internationaux et nationaux de développement, afin de favoriser les décisions positives pour l'environnement.** Cette contribution

⁶www.cbd.int/financial/innovations/

toucherait la sécurité des aliments, la sécurité de l'eau, la réduction des risques de désastre, les moyens de subsistance et la réduction de la pauvreté, ainsi que la sécurité nationale et le revenu national, entre autres. Les pays devraient examiner des mécanismes précis pour le faire, tels que la comptabilité des écosystèmes sous réserve des garanties pour la diversité biologique et sociales appropriées, et l'identification et la facilitation des changements précis dans les politiques publiques pour éliminer les mesures d'encouragement et les subventions nuisibles pour l'environnement. Les mesures nationales et locales portant sur la diversité biologique devraient tenir compte pleinement des conséquences sur la répartition afin que les bienfaits pour les populations pauvres et vulnérables soient garantis.

5. **Les pays devraient resserrer les liens entre les politiques, les projets et les programmes sur les changements climatiques et la conservation et l'utilisation durable, dans le cadre d'efforts généraux d'intégration. Ce resserrement améliorerait les chances d'obtenir un financement supplémentaire considérable pour les mesures touchant la diversité biologique.** Ceci comprendrait l'intégration de la diversité biologique et des services écosystémiques aux cadres de politiques nationales sur les changements climatiques et l'élaboration de démarches axées sur les écosystèmes aux fins d'adaptation et d'atténuation. Ces démarches peuvent créer des solutions durables et rentables pour les défis que posent les changements climatiques.
6. **Les gouvernements devraient organiser des dialogues généraux réunissant des acteurs du gouvernement, du secteur privé et de la société civile sur les arguments concernant l'intégration des principes de la conservation et de l'utilisation durable dans les différents secteurs et sur les moyens pratiques d'accroître le financement et d'aider à l'intégration des objectifs de conservation et d'utilisation durable.** Préconisant une approche multisectorielle pour la révision et l'application des SPANDB, les pays devraient préciser les rôles et les responsabilités pour toutes les parties prenantes, plus particulièrement les agences de planification et de financement. Cette démarche est essentielle à la réalisation des plans de mobilisation profitant d'un vaste appui pour la mise en œuvre des principales stratégies et mesures.
7. **Les contributions en biens et services des peuples autochtones et des communautés locales associées aux efforts et aux connaissances sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, et l'offre et les fonctions des services écosystémiques, doivent être respectées et prises en compte lors de l'élaboration, de l'affectation de ressources et de la mise en œuvre des interventions.** Ceci doit comprendre le respect et la définition des droits aux ressources des populations autochtones et des communautés locales, et leur participation accrue aux choix et à l'opérationnalisation des politiques et des plans liés à la diversité biologique.
8. **Les programmes de renforcement des capacités humaines et institutionnelles devraient inclure un plus grand intérêt pour le partage des connaissances pratiques et de l'expérience en élaboration de politiques et instruments efficaces pour l'intégration qui favorisent les investissements accrus pour la conservation et l'utilisation durable** et améliorent le rôle de la coopération et le soutien régionaux et Sud-Sud. Des enseignements nationaux et internationaux devraient être recherchés et tirés des démarches de partenariat existantes, notamment les démarches où les pays développés et en développement partagent les mêmes objectifs, y compris les objectifs visés par le projet de Comptabilisation de la richesse naturelle et valorisation des services écosystémiques, l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité⁷, et les démarches propres aux pays telles que l'approche Terre mère⁸.
9. **Les pays devraient intégrer la sensibilisation aux motifs économiques justifiant les mesures de protection de la diversité biologique et des services écosystémiques, et**

⁷<http://www.teebweb.org/>

⁸<http://ucordillera.edu.bo/download/livingwell.pdf>

leur rôle dans la réalisation du développement durable, aux programmes de formation, d'éducation et de renforcement des capacités. Les modules pertinents devraient être inclus dans les programmes d'enseignement secondaire et supérieur, et dans les nouveaux programmes de formation de la société civile et du secteur privé. Les programmes portant sur la gestion des affaires sont particulièrement importants.

10. **Les pays devraient inclure des valeurs de référence et des indicateurs robustes et vérifiables sur l'état et les tendances de la diversité biologique, des écosystèmes et des services écosystémiques dans leurs plans de développement nationaux et locaux et leurs SPANDB afin d'aider au suivi et à l'évaluation des bienfaits des investissements dans la diversité biologique et promouvoir leur mise en application à plus grande échelle.** À cet égard, le Groupe de haut niveau recommande l'utilisation de la cartographie du capital naturel comme outil d'évaluation des écosystèmes et de leurs services, des systèmes communautaires de suivi et d'information, de plus amples recherches sur la comptabilité des écosystèmes et l'évaluation de la résistance et des seuils des services écosystémiques, et l'élaboration et l'application d'autres méthodologies pertinentes. La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques a un rôle important à jouer pour appuyer ces efforts.
11. **Il faudrait investir dans l'amélioration de la création de connaissances sur la valeur de l'assurance de la diversité biologique et mieux comprendre le processus d'apprentissage de la gouvernance adaptative des écosystèmes** afin d'éviter les points de basculement et changements de régime dangereux de l'augmentation rentable du potentiel de développement et de bien-être durables. Ceci doit s'appliquer aux politiques et aux pratiques, y compris l'utilisation de mesures financières appropriées en appui aux différentes activités de protection de la diversité biologique et des services écosystémiques, qui profitent d'une meilleure orientation grâce à la connaissance des liens entre la fonction de la diversité biologique et les services écosystémiques, et la garantie de la résistance des écosystèmes et les valeurs assurables qui y sont associées. Ceci pourrait être dirigé par des méthodes telles que l'évaluation des écosystèmes⁹, l'évaluation de la résistance¹⁰, l'analyse communautaire de la résistance¹¹ et les évaluations environnementales stratégiques, dont les évaluations des risques associés comprenant une analyse de scénarios, et l'application de l'approche de précaution.

⁹<http://www.ecosystemassessments.net/>

¹⁰http://www.resalliance.org/index.php/resilience_assessment

¹¹http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/environment-energy/sustainable_land_management/CoBRA.html

Annexe

MEMBRES DU GROUPE DE HAUT NIVEAU		
Président		
<i>M. Carlos Manuel Rodriguez, Costa Rica</i>		
Botswana	M. Hillary Masundire	Professeur Département des sciences biologiques Université du Botswana
Brésil	M. Roberto Brandão Cavalcanti	Secrétaire Diversité biologique et forêts Ministère de l'Environnement
Canada	M. Ussif Rashid Sumaila	Directeur Centre de la pêche et unité de recherche sur l'économie de la pêche Université de la Colombie-Britannique
Chine	M. Zhu Liucan	Directeur Bureau de la biodiversité, Bureau de la coopération économique étrangère, ministère de la Protection de l'environnement
	M. Wang Xin	Directeur Bureau de la coopération économique étrangère, ministère de la Protection de l'environnement
Costa Rica	M. Carlos Manuel Rodriguez	Vice-président et conseiller principal Politique mondiale Conservation International
Allemagne	Mme Heidi Wittmer	Chef-adjointe de département Département de la politique environnementale, Centre Helmholtz pour la recherche environnementale (UFZ)
Inde	M. A Damodaran	Professeur Faculté de l'économie et des sciences sociales Institut de gestion de l'Inde
Mexique	Mme Mariana Bellot Rojas	Directrice générale, Direction générale du développement et de la promotion institutionnels, Commission nationale des aires protégées (CONANP)
Norvège	M. Tom Rådahl	Secrétaire général Ministère de l'Environnement
Philippines	Mme Rina Maria P. Rosales	Économiste des ressources Centre d'étude sur les ressources économiques environnementales
Corée du Sud	M. Tae Yong Jung	Professeur Institut de développement de la Corée École de gestion et de politique publique
Suède	Mme Maria Schultz	Directrice Programme de résistance et de développement (SwedBio), Centre de résistance de Stockholm
Royaume-Uni	Sir Robert Watson	Coprésident Évaluation nationale des écosystèmes du Royaume-Uni
OBSERVATEURS DES AGENCES DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES		
Secrétariat du FEM	M. Mark Zimsky	Spécialiste principal de la biodiversité Ressources naturelles
Secrétariat de l'OCDE	Mme Katia Karousakis	Économiste Division des changements climatiques, de la biodiversité et du développement
Secrétariat de l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité	M. Salman Hussain	Coordonnateur

PNUD	M. Nik Sekhran	Responsable Groupe de l'environnement et de l'énergie Bureau de la politique de développement
	Mme Caroline Petersen	Chef Écosystèmes et biodiversité Bureau de la politique de développement
	M. Yves de Soye	Directeur Initiative de financement de la biodiversité (BIOFIN)
	M. Jamison Ervin	Conseiller technique Initiative de financement de la biodiversité (BIOFIN)
PNUE	M. Bakary Kante	Directeur Division du droit environnemental et des conventions
	M. Alphonse Kambu	Administrateur de programme Division du droit environnemental et des conventions
Banque mondiale	Mme Valerie Hickey	Spécialiste de la biodiversité
OBSERVATEURS GOUVERNEMENTAUX		
Commission européenne	Mme Laure Ledoux	Unité de la biodiversité Direction générale de l'environnement
Inde	M. Hem Pande	Secrétaire d'État auxiliaire Ministère de l'Environnement et des Forêts
Japon	M. Rikiya Konishi	Directeur-adjoint Bureau mondial de la stratégie pour la biodiversité, Bureau de la conservation de la nature, ministère de l'Environnement
Norvège	M. Tone Solhaug	Conseiller principal Service de la biodiversité, des loisirs en plein air et du patrimoine culturel, ministère de l'Environnement
Royaume-Uni	M. Jeremy Eppel	Directeur-adjoint Biodiversité, écosystèmes et indices environnementaux Ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des affaires rurales
	M. James Vause	Économiste, biodiversité Économie de l'environnement naturel Ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des affaires rurales
	M. Richard Earley	Conseiller en politiques internationales pour la diversité biologique Ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des affaires rurales